

MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE LA PECHE

DIRECTION GENERALE DE L'ENSEIGNEMENT ET DE LA RECHERCHE

<p>SOUS-DIRECTION DE LA POLITIQUE DES FORMATIONS DE L'ENSEIGNEMENT GENERAL, TECHNOLOGIQUE ET PROFESSIONNEL</p> <p>Bureau de la formation des personnels et de l'information Tél. : 01.49.55.51.61</p> <p>1 ter, avenue de Lowendal 75700 PARIS 07 SP</p>	<p>NOTE DE SERVICE DGER/POFEGTP/N99/N° 2089</p> <p>DATE : 30 AOUT 1999</p> <p>CLASSEMENT :</p>
<p>LE MINISTRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA PECHE</p> <p>à</p> <p>Messieurs les Directeurs Régionaux de l'Agriculture et de la Forêt</p>	
<p>OBJET : organisation de l'accueil des nouveaux agents dans les établissements</p> <p>DATE DE MISE EN APPLICATION : immédiate</p>	
<p>PLAN DE DIFFUSION</p> <p>Administration centrale - Diffusion B Directions Régionales de l'Agriculture et de la Forêt Directions de l'Agriculture et de la Forêt des DOM Inspection Générale de l'Agriculture Hauts-Commissariats de la République des TOM Conseil Général de l'Agronomie Inspection de l'Enseignement Agricole Etablissements Publics Nationaux et Locaux d'Enseignement Agricole Unions Nationales Fédératives d'Etablissements Privés</p> <p>POUR INFORMATION</p> <p>Organisations Syndicales de l'Enseignement Agricole Public Fédérations d'Associations de Parents d'Elèves de l'Enseignement Agricole Public</p>	

Fonction d'accueil des établissements d'enseignement agricole

1 - Les enjeux :

Un constat

La pyramide des âges des personnels de l'enseignement agricole est telle qu'un renouvellement sans précédent va caractériser l'entrée dans le troisième millénaire. Ce mouvement est déjà amorcé au niveau des enseignants ; l'ensemble du système est concerné.

L'intégration au sein d'un même EPLEFPA de toutes les missions confiées par la loi à l'enseignement agricole devient un véritable enjeu qui demande une réelle coordination et la mise en œuvre d'une complémentarité entre les divers centres constitutifs.

Les spécificités développées par l'enseignement agricole doivent être prises en compte par tout agent dans l'exercice quotidien de ses fonctions. C'est à ce prix que l'enseignement agricole conservera son identité dans son territoire et dans le système éducatif.

Une nécessité : accueillir les nouveaux arrivants

La mobilisation de l'ensemble de l'appareil de l'enseignement agricole pour accueillir les nouveaux arrivants est indispensable à deux titres :

- au niveau quantitatif et fonctionnel il s'agit de faire face au défi "de masse" auquel nous sommes déjà confrontés dans le court terme.
- au niveau qualitatif, il s'agit de prendre en compte le fait que les établissements sont des lieux d'intégration professionnelle et d'impliquer tous les acteurs de l'enseignement agricole dans la réussite de cette intégration.

Des moyens

Au niveau local, la prise en charge par les équipes en place des nouveaux arrivants doit être ou devenir une véritable priorité de tous les établissements et être inscrite dans les orientations du projet d'établissement et du plan local de formation.

Après une période d'une année, qui a servi à tester auprès de neuf établissements un certain nombre d'hypothèses et d'outils méthodologiques, il s'agit maintenant de créer les conditions d'une généralisation de la démarche et du dispositif.

2 – Définition de la fonction "d'accueil" :

L'aptitude d'un établissement à exercer la fonction "*d'ACCUEIL*" peut se définir comme sa capacité à mobiliser et à mettre en œuvre les outils et moyens disponibles sur l'établissement pour que les nouveaux arrivants puissent s'intégrer le plus rapidement possible dans les équipes de l'EPLEFPA et exercer les fonctions pour lesquelles ils ont été recrutés ou nommés, dans le cadre spécifique de l'enseignement agricole..

Cette fonction d'accueil comprend donc notamment :

- la découverte du cadre de travail qu'est l'EPLEFPA : les filières, leur organisation, leur spécificité ; l'EPLEFPA et ses centres constitutifs, leur rôle ; l'EPLEFPA dans son environnement, ses liaisons avec les niveaux régional et national ;
- la découverte des missions et des spécificités de l'enseignement agricole, l'analyse de leurs répercussions sur le travail quotidien de l'agent recruté ou nommé, l'adhésion à la culture commune de l'enseignement agricole ;
- l'intégration dans l'établissement au sein d'équipes (de direction, pédagogiques, de filière, disciplinaires, de projet, de service, ...) reconnues, disponibles et volontaires qui permettent à l'agent d'échanger et d'approfondir sa connaissance de l'enseignement agricole.

Sont concernés tous les nouveaux arrivants de tout grade et tout statut (titulaire, stagiaire ou contractuel, enseignant, formateur, ATOSS ...)

Conduire une politique d'accueil des nouveaux arrivants consiste d'abord à développer un état d'esprit qui permette le travail d'équipe et ensuite à donner les moyens de mieux intégrer l'activité de chaque acteur dans l'environnement spécifique de l'enseignement agricole.

La mise en place de la fonction d'accueil peut recouvrir de nombreuses modalités laissées à l'initiative des établissements. Cependant il ressort que l'on ne pourra pas faire l'économie de moments planifiés de rencontre, d'information, notamment à l'occasion de la pré-rentree. Il sera également indispensable d'associer les nouveaux arrivants à des activités leur permettant de mieux s'intégrer aux équipes.

On peut distinguer plusieurs niveaux dans cette fonction d'accueil :

- premier niveau : présentation de l'établissement et de ses activités ;
- second niveau : mise en place d'outils et de procédures visant à faciliter l'intégration des nouveaux arrivants ;
- troisième niveau : l'accueil des nouveaux peut fournir l'occasion à l'établissement de réfléchir sur ses propres pratiques.

3 – Des outils d'aide à la mise en œuvre de la fonction d'accueil

Les documents présentés ci-après sont des outils destinés à aider les établissements à évaluer, à développer, à valoriser et à utiliser leur potentiel local pour mettre en application cette fonction d'accueil.

Document n°1 – "grille d'aide à la mise en œuvre de la fonction d'accueil"

Ce premier document présente, classés en cinq grandes rubriques, les principaux éléments qui au niveau de l'EPLEFPA doivent être portés à la connaissance de tout nouvel arrivant dans le cadre du dispositif d'accueil. Ils constituent le premier volet qui doit permettre ensuite une meilleure intégration aux équipes de l'établissement.

Dans la colonne "niveau de l'enseignement agricole" ont été portés des éléments qui permettent de situer les éléments locaux dans le cadre national de l'enseignement agricole.

Le document fait l'inventaire, au niveau de l'établissement, d'une part, des personnes ressources pouvant intervenir dans cette phase d'accueil et, d'autre part des moyens disponibles en interne ou en externe.

Document n°2 – "Présentation générale de l'EPLEFPA"

Cette fiche synthétique d'identification de l'EPLEFPA permet en peu de temps de préciser le cadre de travail et d'identifier les pôles de compétences de l'EPLEFPA (document 2bis) en les positionnant par rapport au projet de l'établissement, aux missions de l'enseignement agricole dans chaque centre constitutif. Elle sera portée à la connaissance des nouveaux arrivants.

Document n°3 – "Evaluation de la mise en place de la fonction d'accueil"

Ce questionnaire a pour but de permettre aux nouveaux arrivants de faire une évaluation de l'accueil qu'ils ont reçu. Ce questionnaire peut également être utilisé pour préparer le dispositif d'accueil.

Sur la base de ces évaluations individuelles et après discussion collective, l'établissement transmettra au SRFD pour le 15 mars 2000 un bilan de l'exercice de cette fonction d'accueil.

Pour le 15 avril, chaque chef de SRFD transmettra, sous le présent timbre, une synthèse des évaluations reçues.

Vous voudrez bien tenir la sous-direction POFEGTP informée des difficultés rencontrées dans l'application de la présente note de service.

Le directeur général de l'enseignement et de la recherche
Jean-Claude Lebossé

GRILLE D'AIDE A LA MISE EN OEUVRE DE LA FONCTION D'ACCUEIL

Contenus à développer			Moyens à mettre en oeuvre			
Rubriques	Niveau EPLEFPA	Niveau de l'enseignement agricole	Personnes ressources dans l'EPLEFPA	Moyens matériels disponibles dans l'EPLEFPA	Autres ressources (région...)	Demande d'appui
L'histoire	Retracer l'histoire de d'EPLEFPA -évolution de ses structures, de ses effectifs, de ses équipements . -dates et faits marquants de son histoire, grandes décisions et nature -	-Les grandes étapes de l'enseignement agricole, son adaptabilité aux mutations de l'agriculture et du contexte économique et social -le cadre législatif de l'enseignement agricole, ses missions...				
Le projet d'établissement	-son élaboration (quand, comment, pourquoi, qui ? ... -sa formalisation : ses objectifs, les principaux axes stratégiques, -sa mise en œuvre et son suivi (régulation, évaluation...) -prise en compte de l'éducation à la citoyenneté. -la formation continue des personnels : plan local de formation, adéquation avec le projet d'établissement, les pratiques et réflexions innovantes	-l'autonomie des établissements et leur insertion dans les territoires				

Contenus à développer			Moyens à mettre en oeuvre			
Rubriques	Niveau EPLEFPA	Niveau de l'enseignement agricole	Personnes ressources dans l'EPLEFPA	Moyens matériels disponibles dans l'EPLEFPA	Autres ressources (région...)	Demande d'appui
<p>La mission de formation</p> <p>Initiale / continue</p>	<p>-les filières, leur organisation, leurs liaisons, qui enseigne, prise en compte des spécificités...</p> <p>-les publics en formation : caractéristiques, spécificités, vie et autonomie dans l'établissement</p> <p>-les équipes pédagogiques : leurs projets, les modalités de formation mises en place, choix des formations spécifiques (MAR, MIL...), la liaison avec le territoire et le milieu professionnel, suivi des élèves en stage, concertation, élaboration des rubans pédagogiques...</p> <p>-les méthodes pédagogiques mises en place, la place de la pluridisciplinarité, de l'observation, de la pratique, prise en compte des stages dans la formation, les outils de formation les modalités d'évaluation, évaluation formative et certificative,</p> <p>-la vie pédagogique de l'établissement et les responsabilités particulières de certains enseignants : coordonnateurs de filières, sujets d'examens, jurys d'examens, conseillers pédagogiques, participation à des actions innovantes ou des groupes de travail.</p>	<p>-connaissance de l'enseignement agricole : objectifs, importance, rénovations, filières, champs professionnels, les trois voies (professionnelle, technologique et générale), l'accès (f. initiale temps plein, apprentissage, f. continue) ,</p> <p>-Les programmes de l'enseignement agricole (conception, pluridisciplinaire, évaluation ...)</p> <p>-l'évaluation des formations et la délivrance des diplômes (textes, CCF...)</p> <p>-le schéma prévisionnel national des formations</p>				

Contenus à développer			Moyens à mettre en oeuvre			
Rubriques	Niveau EPLEFPA	Niveau de l'enseignement agricole	Personnes ressources dans l'EPLEFPA	Moyens matériels disponibles dans l'EPLEFPA	Autres ressources (région...)	Demande d'appui
<p>Les autres missions</p> <p>Développement Animation rurale Coopération internationale Insertion</p>	<p>-à qui sont-elles confiées ? qui y participe ?</p> <p>-les projets, les partenaires, les zones d'influence</p> <p>-les domaines d'expertise de l'établissement dans son environnement, son territoire</p> <p>-les liaison et synergies avec les formations</p>	<p>-connaissance des autres missions de l'enseignement agricole</p> <p>-connaissances des différents bureaux de l'administration centrale, des structures d'appui nationales et régionales</p>				
<p>L'organisation et le fonctionnement des instances</p>	<p>-les centres constitutifs : leur rôle, leur organisation, leurs liaisons,</p> <p>-l'exploitation agricole</p> <p>-les instances consultatives et décisionnelles : les différents conseils (rôle, composition, prise de décision...), les groupes de travail...</p> <p>-l'équipe de direction, son fonctionnement, sa place par rapport aux différentes instances, les prises de décision</p> <p>-les groupes de travail interne</p> <p>-les personnels : différentes catégories, place dans le fonctionnement de l'EPLEFPA</p> <p>-le budget : les grandes rubriques, les priorités, le fonctionnement...</p>	<p>-le cadre réglementaire de fonctionnement de l'EPLEFPA (lois de 84, décentralisation, loi d'orientation agricole du 10 juillet 1999...)</p> <p>-les différents échelons du ministère de l'agriculture et leurs relations hiérarchiques et décisionnelles, les aspects financiers (organisation et rôle des trois niveaux : national, régional et local)</p>				

Présentation générale de l'EPLFPA de

Identification

Adresse			
Téléphone		Télécopie	

Chef d'établissement	
Nom – prénom Corps d'origine Ancienneté dans le poste Ancienneté dans la fonction	

Les membre de l'équipe de direction : <i>(indiquer : nom – prénom – corps d'origine – ancienneté dans le poste et la fonction)</i>	
<ul style="list-style-type: none"> • • • • • • • 	
Président du conseil d'administration et collège d'origine	

Carte d'identité de l'EPL

Effectifs élèves, apprentis et nombre d'heures stagiaires

Lycée :	
CFPPA :	
CDFAA :	
..... :	
..... :	

Le personnel

Enseignant	lycée CFPPA CFDA	
Administratif et de cuisine		
Cadres et ouvriers exploitation		
CES, CEC, CEV, CEJ		
TOTAL		

Le budget

Lycée :	
CFPPA :	
CDFAA :	
Exploitation et ateliers	
Total budget	

Montant des salaires versés sur budget par mois :

Les centre constitutifs et les outils communs à l'EPLFPA

1- Citer les centre avec leurs directeurs. Préciser l'implantation, l'existence éventuelle de sites

2- Enumérer les outils communs à l'EPLFPA

3- L'exploitation : présentation et grandes orientations

Identification des pôles de compétences (points fort de l'EPLEFPA)
(moyens et supports matériels)

EPLEFPA de					
Pôle de compétence					
Formation Actions	Au lycée	Au CFPPA	Au CFA	Exploitation	Ressources humaines Internes Partenaires
Formation					
Expérimentation					
Animation et Développement					
Coopération internationale					
Insertion					

Accueil et aide à la professionnalisation des nouveaux enseignants
Évaluation par les intéressés:
attentes des nouveaux / ce qu'ils ont trouvé

Le questionnaire a été testé auprès d'enseignants; il est possible – et souhaitable – de l'adapter pour d'autres personnels, les ATOSS en particulier.

Ces questions s'adressant aux nouveaux enseignants devraient permettre à l'établissement d'évaluer ses pratiques en matière d'accueil et de procéder aux réajustements nécessaires.
Elles pourront également servir de guide a priori pour mettre en place le dispositif ad hoc.

1 - Le point en septembre

11- La procédure d'accueil

leur arrivée a-t-elle été annoncée dans l'établissement ?
ont-ils eu l'impression d'être attendus ?
qui les a accueillis ?
quand ? x jours avant la rentrée
combien de temps leur a – t - on consacré ?
contenu de ce contact
quelles informations leur a-t-on données ?
ont-elles paru pertinentes / attentes du moment ?
les a – t - on guidés dans une visite de l'EPLEFPA ? totale ? partielle ?
quels documents écrits leur ont été remis ? (plan de masse , organigramme, trombinoscope...)
leur a-t-on proposé un logement ?
une aide pour se loger hors établissement ?
s'est-on préoccupé de leur situation particulière ?

12- La rencontre des acteurs

leur a-t-on indiqué une personne ressource, un tuteur ?
ont-ils eu l'occasion de le solliciter ?
pendant combien de temps est-il resté à leur disposition ?
à qui ce tuteur les a-t-il présentés ?
quelles catégories d'acteurs de l'établissement ont-ils rencontrés ?
dans quelles parties de l'établissement sont-ils allés (pour des raisons professionnelles ou non):
- vie scolaire
- CFPPA
- CFA
- exploitation
ont-ils rencontré des acteurs externes à l'EPLEFPA ? lesquels ?
les rencontres avec le proviseur ou l'équipe de direction sont-elles planifiées ?
leur contenu est-il prédéfini ?
leur a-t-on demandé de quel type d'aide ils avaient besoin ? qui ?

13- la "mise sur les rails" professionnelle

leur a-t-on donné les référentiels et programmes de formation?
- en partie
- en intégralité
leur a-t-on expliqué comment fonctionnaient les CCF et les rubans pédagogiques ? à quel moment ?
leur a-t-on fait part des projets concernant les classes qu'ils ont en charge ?
leur a-t-on proposé de s'y associer ?

ont-ils rencontré l'équipe pédagogique ?
leur a-t-on accordé une attention particulière à cette occasion ?
ont-ils vu en particulier les responsables de filière ?
les professeurs principaux ?
leur a-t-on proposé des outils ou des ressources pédagogiques ?
leur a-t-on donné les "clés" pour accéder à des outils-ressources ? (photocopieur, CDI et/ou CDR, salle "informatique"...)
ont-ils eu l'impression d' "hériter" des classes que les collègues en place ne voulaient pas ?
des collègues leur ont-ils proposé, avant qu'ils ne prennent eux-mêmes des élèves,
- d'assister à leur cours ?
- de les aider à construire leurs progressions ?
leur a-t-on donné des conseils concernant
- la gestion de la classe ?
- des pratiques "maison" par rapport aux sanctions et aux punitions ?
- le comportement à adopter vis à vis de tel ou tel type d'élèves ?
quelqu'un leur a-t-il parlé de leur rôle d'éducateur ?
leur a-t-on proposé des actions concrètes auxquelles ils pourraient participer ?
lesquelles ?
leur a-t-on présenté et/ou proposé des actions dans le cadre des "autres missions" de l'enseignement agricole?

2 - Le point en mars ou avril

bilan de l'accompagnement

ont-ils été effectivement accompagnés par un / des collègue(s) ?
de la discipline ? d'une autre discipline ?
ont-ils effectivement assisté à des cours de collègues ? combien ? dans la discipline ? dans d'autres disciplines ?
ont-ils pu évoquer les difficultés rencontrées dans la réalisation de leur mission ? avec qui ?
leur a-t-on donné des conseils permettant les ajustements nécessaires relatifs
au niveau d'exigence / élèves
aux procédures d'évaluation
à la relation avec les groupes-classes
aux progressions et aux rythmes
ont-ils pu obtenir les informations attendues au moment où ils en avaient besoin ?
l'accès et la mise à disposition des ressources pédagogiques ont-ils été aisés ?
un membre de l'équipe de direction les a-t-il rencontrés régulièrement pour faire le point ?
ont-ils pu participer à des projets d'équipes ?
ont-ils participé à des actions pluridisciplinaires ?
ont-ils eux-mêmes piloté des actions ou des projets impliquant d'autres enseignants ou formateurs ?
quels types de relations ont-ils établis avec les acteurs des autres centres de l'EPLEFPA ? avec les autres catégories de personnels (ATOSS par ex.) ?
ont-ils l'impression de faire partie d'une équipe ?
d'être intégrés à la communauté du lycée ? de l'EPLEFPA ?
ont-ils eu l'impression d'être soutenus "moralelement" ?